




Analyse budgétaire : Education, période 2010-2021

Analyse budgétaire : Education, période 2010-2021

Ce document a été réalisé par  G:ENESIS
UNLOCKING VALUE

Ce document a été réalisé par  JOINT SDG FUND

Mars 2022

Messages principaux

- L'éducation est un secteur prioritaire en Tunisie. Au cours de la dernière décennie, c'est l'éducation qui a reçu la plus grande part du budget des secteurs sociaux, avec une moyenne de 22 pour cent. Les résultats préliminaires de 2021 montrent que les dépenses d'éducation ont atteint 28 pour cent du budget. Cela correspond à l'objectif de 20 pour cent de l'*Éducation pour tous*. La Tunisie respecte également le point de la *Déclaration et du Cadre d'action d'Incheon* de l'UNESCO (2015), qui conseille d'allouer 5 pour cent du PIB à l'éducation.¹
- Bien que le niveau des dépenses soit élevé, il reste des progrès à faire au niveau de l'efficience:
 - o Les ressources consacrées au secteur de l'éducation sont en majorité allouées aux traitements et salaires. En 2019, les salaires et traitements représentaient 83 pour cent du total des dépenses d'éducation. Cela laisse peu de ressources disponibles pour soutenir d'autres coûts réguliers, tels que d'autres dépenses courantes comme l'entretien des infrastructures, les autres ressources éducatives et les investissements. La Tunisie pourrait donc réaliser des gains d'efficacité en réaffectant des fonds.
 - o L'enseignement secondaire reçoit la part la plus importante du budget de l'éducation, à savoir 46 pour cent en 2021. L'enseignement primaire reçoit une part plus faible : seulement 27 pour cent en 2021. Cette part est considérablement inférieure à la recommandation du Partenariat mondial pour l'éducation d'allouer 50 pour cent du budget total à l'enseignement primaire. L'enseignement primaire est donc sous-financé alors qu'il devrait être une priorité.
 - o Le secteur de l'éducation s'illustre par une déconnexion entre les dépenses (7.3 pour cent du PIB ou 25 pour cent des dépenses du gouvernement central) et la qualité. L'augmentation du nombre de diplômés ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la qualité. Selon les mesures internationales telles que le Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) et les Tendances Internationales du Suivi des acquis des élèves (TIMSS), la Tunisie se classe 66e sur 70 pays participants; la plupart des étudiants obtiennent des résultats inférieurs au niveau des compétences, avec une nette dégradation entre 2012 et 2015.² En outre, la part considérable du budget de l'enseignement supérieur (27 pour cent en 2021) semble large par rapport à sa faible efficience, illustrée par le taux élevé de chômage des diplômés (30.1 pour cent en 2020).³
- L'exécution du budget est généralement élevée pour la période, la plupart des ministères ayant dépensé près de 100 pour cent de leur budget. Le taux moyen d'exécution du budget pour tous les ministères sur la période est de 98 pour cent. Cela indique la capacité du secteur de l'éducation à absorber les fonds mis à sa disposition.
- Le secteur de l'éducation continue d'être financé presque entièrement par des ressources nationales. Depuis 2012, moins de 1 pour cent des dépenses d'éducation ont été financées par des ressources extérieures.

¹ Une analyse désagrégée par genre, par fille et garçon, n'était pas possible car les données budgétaires ne sont pas désagrégées selon le genre.

² PISA. 2015. Programme international pour le suivi des acquis des élèves.



Cette note budgétaire est l'une des cinq notes centrées sur les enfants qui analysent le budget et les dépenses de la Tunisie sur la période 2010-2021. Ces notes explorent dans quelle mesure le budget de l'éducation répond aux besoins des enfants de moins de 18 ans en Tunisie. La note analyse la taille et la composition des allocations budgétaires approuvées pour l'éducation qui concernent les enfants au cours des exercices 2010 - 2021. L'objectif principal est de synthétiser des informations budgétaires complexes afin qu'elles puissent être facilement comprises par les parties prenantes, et de proposer des messages clés pour éclairer les processus de prise de décision politique et Financière . Les données 2010-2019 proviennent de la base de données BOOST du ministère des finances. Les années supplémentaires 2020-2021 ont été prises en compte mais, en raison des nouvelles réformes budgétaires et des classifications des dépenses basées sur les objectifs, l'analyse de ces dernières années a parfois été limitée. Les résultats pour 2021 restent provisoires, car ils sont dérivés des données fournies par les lois de finances. Les analyses sous-nationales n'ont pas pu être réalisés à cause des données désagrégés par gouvernorat étant insignifiantes. Les auteurs principaux de ces rapports sont Dr Lucia Corball, Hannah Rowett, Tomas Lievens (Genesis Analytics) et Dr Marwen Hkiri. Ces auteurs sont très reconnaissants du soutien continu de l'UNICEF Tunisie et de l'engagement des parties prenantes pour la réalisation du projet.

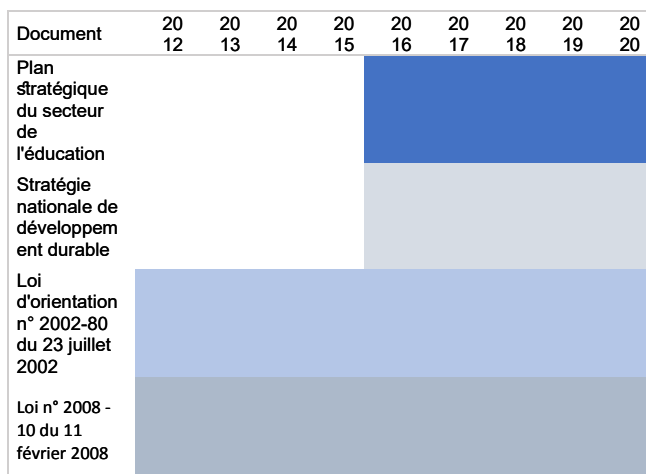
³ INS. 2021. Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre

INTRODUCTION

L'éducation est l'une des priorités de la *Stratégie nationale de développement durable* en Tunisie. En outre, l'éducation est l'un des principaux domaines d'intervention du "Cadre des Nations Unies pour l'aide publique au développement en Tunisie (2021-2025)".⁴

Le secteur de l'éducation en Tunisie relève du mandat du gouvernement national et du Ministère de l'Éducation. Le droit à l'éducation est inscrit dans la Constitution tunisienne, qui garantit un enseignement gratuit et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Le document d'orientation le plus récent est le Plan stratégique pour le secteur de l'éducation 2016-2020, dont les principaux objectifs sont d'améliorer la qualité par la formation des enseignants, le renforcement des programmes et des infrastructures et le développement de partenariats avec le secteur privé.

Figure 1 : Cadre stratégique pour le secteur de l'éducation



Le Ministère de l'Éducation (MoE) est responsable du secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et de la création, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et des politiques. Le Ministère de l'Éducation est chargé de soutenir le droit de chaque Tunisien à l'éducation et à la formation gratuites, conformément à la loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002 et à la loi n° 2008-10 du 11 février 2008 respectivement.⁵

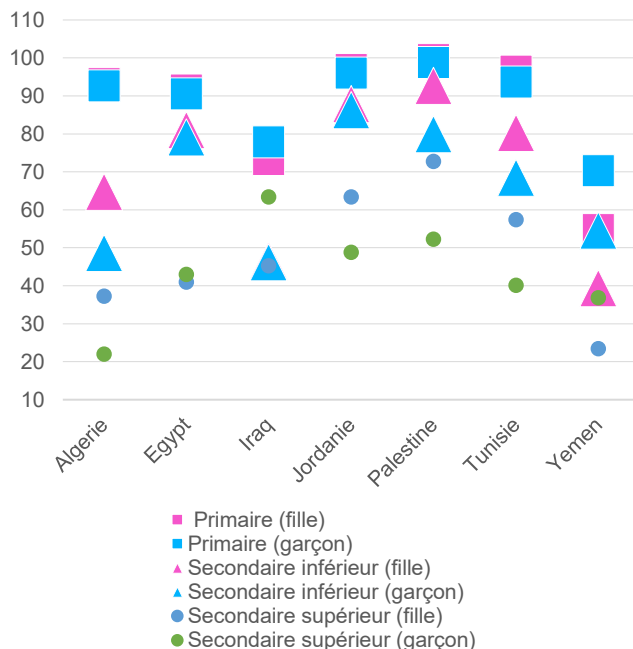
⁴ Nations Unies en Tunisie et République Tunisienne, 2020. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

⁵ Ministère de l'Éducation nationale, Tunisie, 2021. *Organisation structurelle et tâches*

Aperçu des développements récents et des perspectives

La Tunisie a réussi à atteindre et à maintenir l'éducation de base universelle, l'une de ses plus grandes priorités depuis l'indépendance. Les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire inférieur dépassent 100 pour cent depuis plus d'une décennie. Dans l'enseignement secondaire supérieur, le taux brut de scolarisation tombe à 89,78 pour cent pour les filles et 68,88 pour cent pour les garçons.⁶ Par ailleurs, seuls 51 pour cent des enfants âgés de 3 à 5 ans étaient inscrits dans une structure préscolaire en 2018. Les taux d'achèvement des études primaires sont élevés (94 pour cent pour les garçons et 96 pour cent pour les filles). Toutefois, les taux d'achèvement du premier et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (74 pour cent et 49 pour cent respectivement) sont préoccupants.⁷ Le taux de transition effectif de la Tunisie du primaire au secondaire est de 97,7 pour cent. L'espérance de vie scolaire⁸ est plus élevée pour les filles que pour les garçons, soit 16 ans contre 14 ans, et elle est plus élevée en Tunisie que dans les pays voisins. Alors que la Tunisie a une espérance de scolarisation moyenne de 15 ans, le Maroc et l'Algérie en ont 14, et l'Égypte 13.⁹

Figure 2 : Taux d'achèvement de la scolarité dans certains pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), en pourcentage.



Source : Les auteurs ont utilisé des données provenant de l'entrepôt de données de l'UNICEF.

⁶ UNESCO, 2021

⁷ UNICEF, 2020. Document de programme de pays : Tunisie

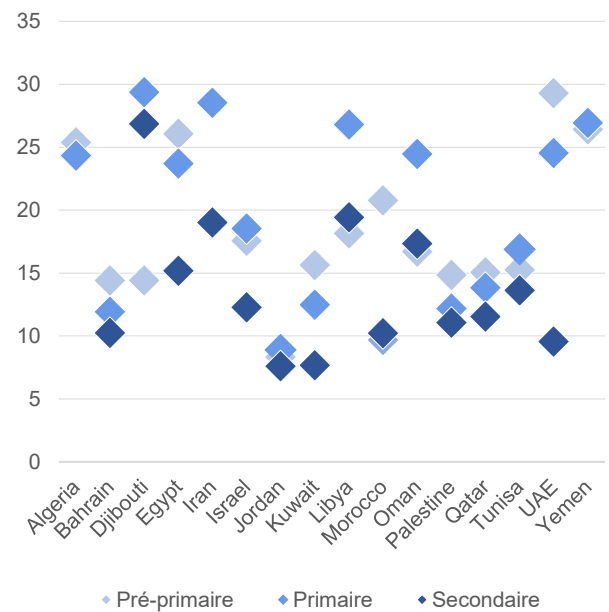
⁸ Nombre d'années qu'une personne en âge d'entrer à l'école peut s'attendre à consacrer aux niveaux spécifiés.

⁹ UNESCO, 2021. Dernières données disponibles pour chaque pays. Tunisie (2016), Algérie (2011), Maroc (2020) et Égypte (2018).

Cependant, l'augmentation du nombre de diplômés ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la qualité de l'enseignement. Selon les mesures internationales telles que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et les Tendances des évaluations internationales des étudiants (TIMSS), la Tunisie se classe 66^e sur 70 pays participants et la plupart des étudiants obtiennent des résultats inférieurs au niveau des compétences.¹⁰

Entre 2005 et 2017, le ratio élèves/enseignants en Tunisie est passé de 20,1 à 17,2 dans le primaire contre 27,6 au Maroc et de 17,4 à 11,9 dans le secondaire contre 18 au Maroc.¹¹ Cela suggère qu'il y a 1,4 enseignant par classe dans l'enseignement primaire, et 2 enseignants par classe dans l'enseignement secondaire. Des estimations plus récentes (2018) montrent qu'il y a 17 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire, 15 dans l'enseignement pré-primaire et 13 dans l'enseignement secondaire (Figure 3). La diminution de la taille des classes, due à une augmentation du nombre d'enseignants plutôt qu'à des abandons, s'est produite alors que la charge de travail horaire des enseignants est restée faible (15 heures par semaine d'enseignement contre 24 heures au Maroc et en France). Cela illustre les inefficacités du secteur de l'éducation, comme l'indique l'examen des dépenses publiques de la Banque mondiale.¹²

Figure 3 : Ratios élèves/enseignants dans certains pays de la région MENA



Source : Les auteurs utilisent les données des indicateurs du développement mondial (dernières données disponibles pour chaque pays en 2018 ou 2017).

Au cours des deux prochaines décennies, la proportion de jeunes enfants dans la population tunisienne devrait diminuer en raison d'une tendance à la baisse des taux de fécondité. Ainsi, d'ici 2050, la population des enfants de moins de 18 ans devrait représenter près d'un tiers de la population totale.¹³ Ceci, couplé à l'augmentation de l'espérance de vie, favorisera la transition démographique de la Tunisie. Dans ce contexte, les enfants d'aujourd'hui entreront sur le marché du travail et soutiendront une plus grande proportion de la population non active dans les décennies à venir.¹⁴ La quantité et la qualité des compétences de cette population active est un déterminant important du succès de cette transition.

Ce succès est déterminé par les investissements dans les secteurs sociaux visant le développement des enfants, dont l'éducation est un pilier fondamental. L'amélioration du niveau et de la qualité de l'éducation est un catalyseur nécessaire à cet égard et une priorité urgente, car elle crée la base du futur développement durable en Tunisie.

¹⁰ PISA. 2015. Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

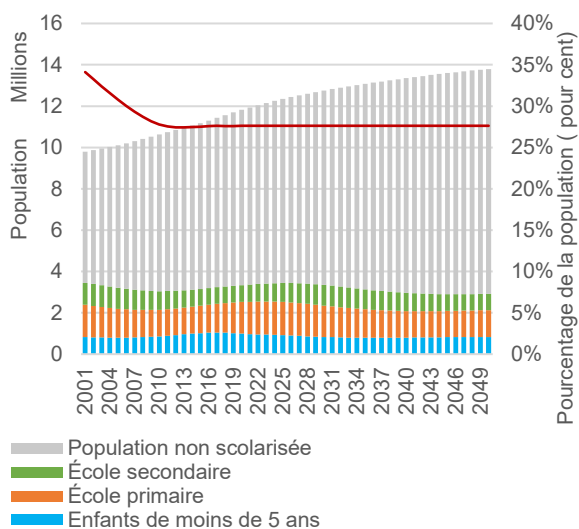
¹¹ Groupe de la Banque mondiale, 2020. Revue des dépenses publiques de la Tunisie.

¹² Groupe de la Banque mondiale, 2020. Revue des dépenses publiques de la Tunisie.

¹³ Les auteurs utilisent les données de World Population Prospects 2019, projections à variante moyenne.

¹⁴ UNICEF. 2019. MENA Generation 2030 : Investing in children and youth today to secure a prosperous region tomorrow.

Figure 4 : Évolution de la population d'âge scolaire en Tunisie (2001-2050)



Source : Les auteurs utilisent les données de World Population Prospects 2019, projections à variante moyenne.

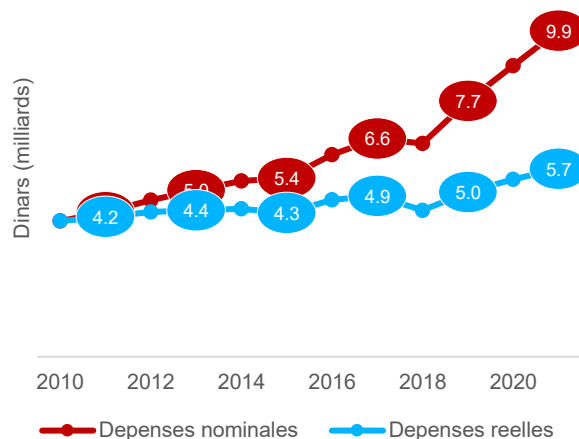
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DANS LE BUDGET DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Évolution des dépenses publiques en matière d'éducation

Les dépenses¹⁵ prévisionnelles pour le secteur de l'éducation en 2021 ont atteint un montant nominal de près de 10 milliards de TND, soit une augmentation de 12 pour cent par rapport à 2020. Depuis 2018, les dépenses nominales ont connu une forte croissance de 15 pour cent en moyenne, contre un taux de croissance moyen de 6 pour cent au cours des trois années précédentes. En termes réels, le taux de croissance a été moins fort, mais reste positif. Les dépenses réelles sont passées à 5,7 milliards de TND en 2021 après un taux de croissance réel moyen de 9 pour cent au cours des trois dernières années.

¹⁵ Loi de finance, 2021.

Figure 5 : Évolution des dépenses du secteur de l'éducation en termes nominaux et réels, 2010-19 (en milliards de dinars).



Sources : Les auteurs ont utilisé les données de BOOST.

Note : Estimations pour la période 2010-2021. Les taux d'inflation pour chaque année ont été estimés à partir de l'indice d'inflation publié par le FMI dans la base de données World Economic Outlook (WEO) (2021) (l'année de base est 2015).

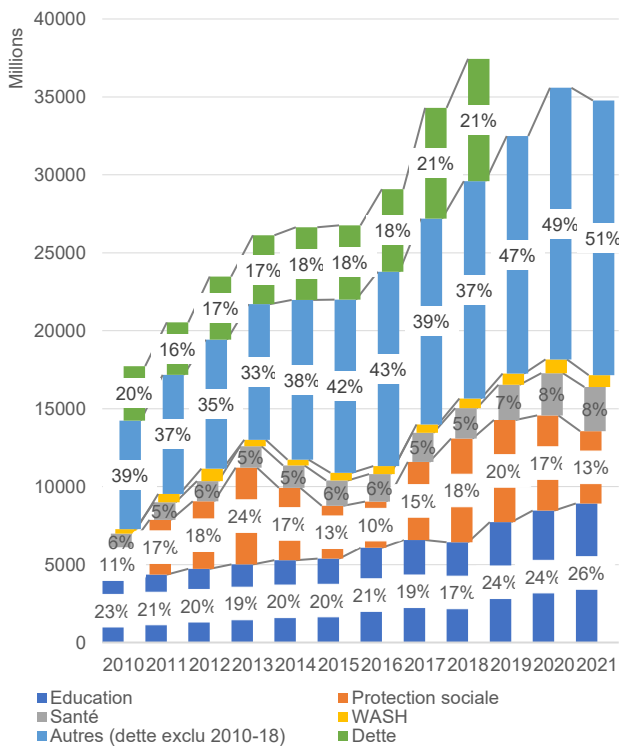
De tous les secteurs sociaux, l'éducation est le plus grand bénéficiaire des dépenses publiques. Par rapport aux autres secteurs sociaux que sont la santé, la protection sociale et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation représente la part la plus importante du budget total, avec une dépense moyenne de 22 pour cent au cours de la dernière décennie. En outre, les résultats préliminaires de 2021 montrent une priorité accrue de l'éducation, qui atteint 28 pour cent du budget. La protection sociale est la deuxième catégorie en termes d'importance, avec une moyenne de 16 pour cent sur la période considérée. Les dépenses de remboursement de la dette sont importantes : elles comptent pour une moyenne de 18 pour cent jusqu'en 2018.¹⁶ Selon le Ministère des Finances, les dépenses en termes de services de la dette publique sont toujours élevées ces dernières années, atteignant 34 pour cent du budget de l'Etat en 2021.^{17,18}

¹⁶ Données directement disponibles selon la classification ADMIN2 de BOOST.

¹⁷ Ministère des Finances, 2022. *Service de la dette publique*. <http://www.finances.gov.tn/fr/les-indicateurs/depenses>

¹⁸ Jusqu'en 2018, les données du service de la dette publique sont directement disponibles dans BOOST, sous la classification ADMIN2. Les statistiques sur la dette n'étant plus disponibles sous ADMIN2 ces dernières années, cette catégorie est omise de ce graphique pour ne pas présenter les données de deux sources différentes dans le même graphique. Les dépenses envers la dette sont donc comprises dans la classification "autres".

Figure 6 : Dépenses réelles sectorielles (pourcentage des dépenses réelles totales de l'État)



Sources : Auteurs, utilisant les données BOOST
Les informations sur la dette n'étaient disponibles que jusqu'en 2018.

Comme on peut le voir dans la Figure 7¹⁹, les dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses totales sont restées stables entre 2011 et 2016. Après une baisse des dépenses entre 2016 et 2018, on observe une redéfinition des priorités du secteur de l'éducation, les dépenses augmentant fortement pour atteindre 25 pour cent des dépenses totales en 2020. Cette augmentation de l'allocation vers l'éducation reflète le dévouement de la Tunisie au secteur de l'éducation. En outre, il est positif de noter que les niveaux de dépenses sont constamment conformes à l'objectif international de la Déclaration et du Cadre d'action d'Incheon (UNESCO, 2015), à savoir 20 pour cent du budget total.²⁰

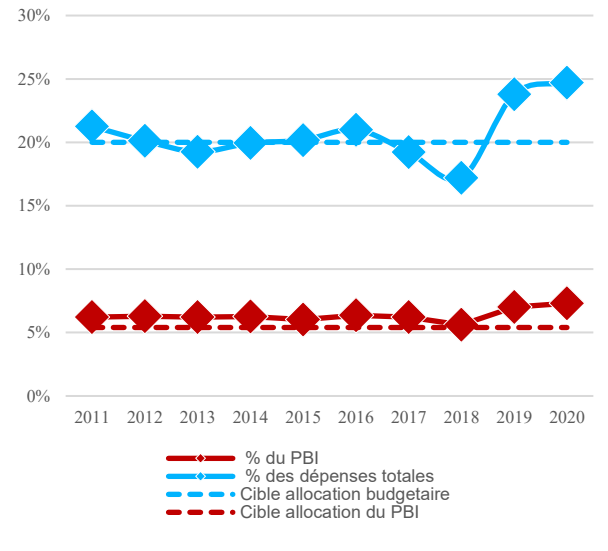
Les dépenses d'éducation en pourcentage du PIB sont restées stables au cours de la dernière décennie. Tout au long de la période considérée, les dépenses d'éducation en pourcentage du PIB ont

¹⁹ Le graphique 7 se réfère uniquement aux dépenses réelles (jusqu'en 2020) et non aux dépenses préliminaires de la Loi de finances pour 2021.

²⁰ UNESCO (2015). *Éducation 2030 : déclaration et cadre d'action d'Incheon*.

été supérieures à l'objectif d'investissement interne de l'UNESCO de 5 pour cent, qui a été adopté par les gouvernements du monde entier en 2015.²¹ En 2020, les dépenses d'éducation ont atteint 7,3 pour cent du PIB.

Figure 7 : Évolution des dépenses d'éducation (en pourcentage du PIB et du budget total)



Sources : Les auteurs ont utilisé les données de BOOST.

Note : Estimations pour la période 2010-2019. Les estimations du PIB sont tirées de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale (WEO) (FMI, 2021). Les objectifs internationaux utilisés sont la *Déclaration et le Cadre d'action d'Incheon* et le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de l'UNESCO*.

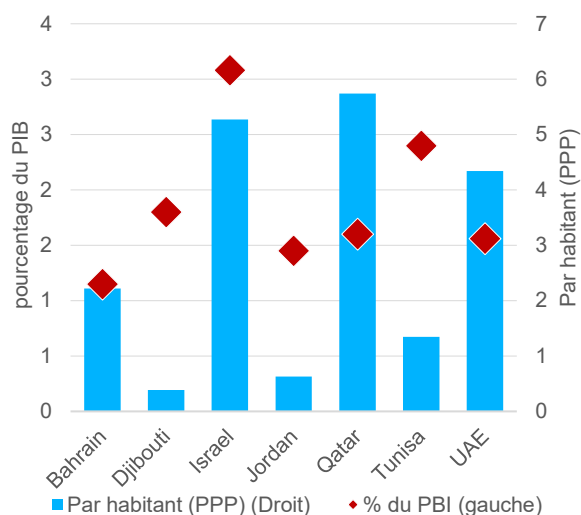
Par rapport à un échantillon de pays de la région MENA, la Tunisie obtient de mauvais résultats en termes de dépenses d'éducation par habitant, mais de bons résultats en termes de pourcentage du PIB alloué à l'éducation. Ceci est largement dû à la taille de la population tunisienne, qui est la deuxième plus grande des pays considérés ici. Par conséquent, les dépenses importantes de la Tunisie en matière d'éducation en pourcentage du PIB et en pourcentage du budget total ne se matérialisent pas au niveau par habitant parmi les pays considérés ici (Figure 8), la Tunisie et Israël sont les deux seuls pays à respecter la recommandation internationale de 5 pour cent du PIB.²² Selon les statistiques de l'éducation publiées par le ministère de l'Éducation (2021), le coût unitaire par élève a eu une tendance croissante au cours de la dernière décennie. Par contre, les coûts unitaires calculés par le ministère de l'Éducation dépassent les dépenses par élèves estimées ici. En 2018, les dépenses atteignent

²¹ UNESCO (2015). *Éducation 2030 : Déclaration et cadre d'action d'Incheon* et UNESCO (2015) *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*.

²² UNESCO (2015). *Éducation 2030 : Déclaration et cadre d'action d'Incheon* et UNESCO (2015) *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*.

presque 3,000 TND²³ par élève comparé aux coûts qui totale plus de 4,000 TND. ²⁴ Il serait intéressant d'examiner cette disparité en plus en détail : afin d'identifier d'où provient cette différence entre coûts et dépenses.²⁵

Figure 8 : Dépenses du secteur de l'éducation en pourcentage du PIB et par habitant (PPA), dernière année disponible.



Sources : Calculs de l'auteur à partir de la base de données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, des données de BOOST Tunisie, des estimations de population issues de la pyramide des âges et de World Population Prospects.

COMPOSITION DES DÉPENSES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

La plupart des fonds destinés à l'éducation sont dépensés par le Ministère de l'Éducation, qui est responsable de l'enseignement primaire et secondaire. Au cours de la dernière décennie, le Ministère de l'Éducation a été responsable en moyenne de 75 pour cent des dépenses totales pour l'éducation. Cela illustre une forte centralisation du leadership dans le secteur de l'éducation, d'où découleraient une facilité de coordination, une prise de décision centralisée et une mise en œuvre plus rapide des décisions. Néanmoins, un système centralisé présente des limites. La décentralisation peut permettre plus d'efficacité dans l'allocation : la productivité des dépenses peut être optimisée puisque les gouvernements locaux peuvent prendre des décisions pour allouer des ressources rares, car

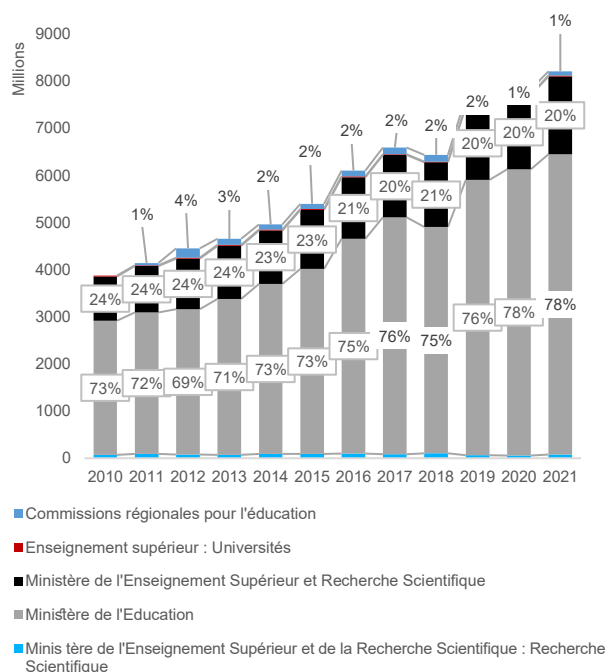
²³ Données BOOST. Population : INS, 2021 (en utilisant le nombre d'enfants âgées entre 6 et 18 ans).

²⁴ Ministère de l'éducation (2021). Statistiques de l'éducation

²⁵ Etant que cette analyse s'est concentrée sur la partie dépenses publiques sur l'éducation, il n'était pas possible d'introduire une analyse de coûts.

ils ont une meilleure connaissance des problèmes et des besoins locaux.²⁶

Figure 9 : Dépenses du secteur de l'éducation par ministère, 2011-19 (en millions de TND et en proportion du budget).



Source : Auteur avec les données de BOOST

Si l'on considère les dépenses par niveau d'enseignement, la Tunisie alloue la majeure partie de son budget à l'enseignement secondaire. Au cours des 5 dernières années, l'enseignement secondaire a reçu en moyenne 42 pour cent du budget, contre 26 pour cent pour l'enseignement primaire et une moyenne de 25 pour cent pour l'enseignement supérieur. La part du budget allouée à l'enseignement primaire est faible. Elle est inférieure à la recommandation du Partenariat mondial pour l'éducation, qui préconise d'allouer 50 pour cent du budget de l'éducation à l'enseignement primaire. En outre, les modèles de dépenses de la Tunisie diffèrent des tendances mondiales. L'Education Finance Watch (2021) montre qu'environ 40 pour cent des dépenses sont consacrées à l'enseignement primaire, 40 pour cent à l'enseignement secondaire et 20 pour cent à l'enseignement supérieur.²⁷ Cette répartition des dépenses pourrait signifier que le financement reçu au niveau de l'école primaire n'est pas suffisant.

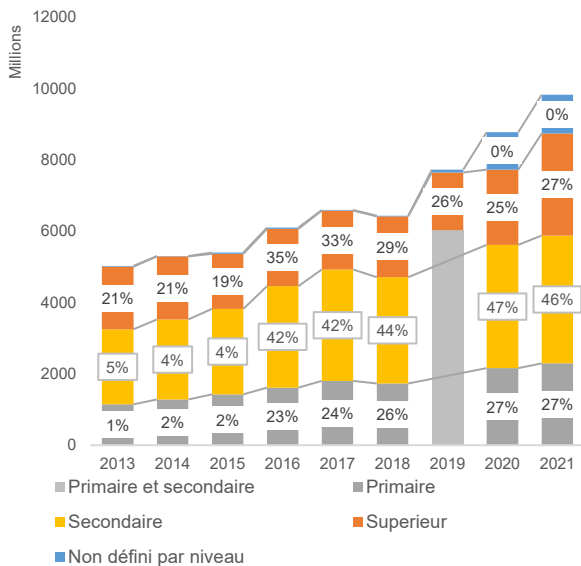
Si la part que reçoit l'enseignement secondaire a tendance à diminuer, avec une baisse annuelle

²⁶ Robinson, M. (2007). "La décentralisation améliore-t-elle l'équité et l'efficacité de la prestation des services publics ?" *Institut d'études du développement*. Bulletin de l'IDS Volume 38 Numéro 1

²⁷ Banque mondiale, UNESCO (2021). *Education Finance Watch*

moyenne de 8 pour cent au cours des quatre dernières années, cela ne s'est pas accompagné d'une augmentation des dépenses en faveur de l'enseignement primaire, qui a également connu une tendance à la baisse ces dernières années. L'enseignement tertiaire, en revanche, reçoit une part croissante du budget : il augmente de 18 pour cent par an depuis 2019.

Figure 10 : Dépenses d'éducation par classe, 2010-19 (en milliards de dinars et en pourcentage du budget du secteur)²⁸



Source : Auteur avec les données de BOOST

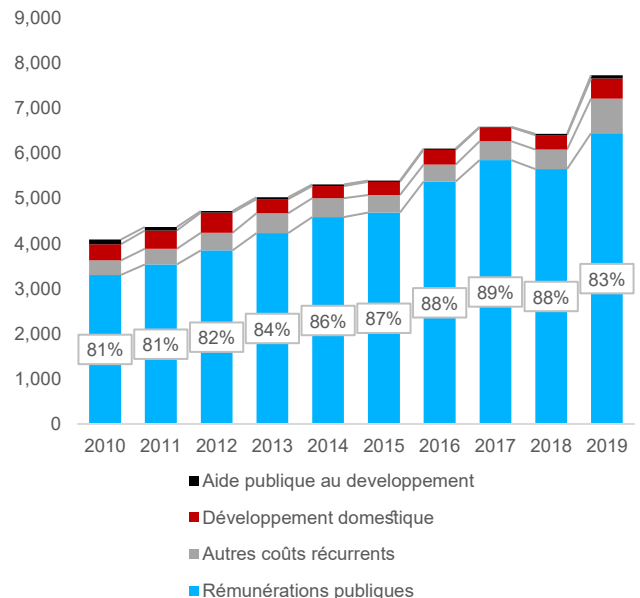
La plupart des dépenses d'éducation de la Tunisie sont récurrentes ou courantes, composées des traitements et salaires et d'autres coûts récurrents. En 2021, la part des dépenses récurrentes a atteint 93 pour cent, ne libérant que 7 pour cent pour les dépenses d'investissement ou de développement. Cette tendance a été observée tout au long de la période étudiée, avec une moyenne de dépenses courantes constituées de 93 pour cent contre 7 pour cent de dépenses moyennes d'investissement. Il convient de noter qu'une portion considérable de ces dépenses courantes est consacrée aux examens nationaux qui coûte à peu près 30 milliards de dinars annuellement.²⁹

²⁸ Note : Les données sur l'éducation pour les années 2010-2012 n'ont pas pu être classées dans l'enseignement primaire ou secondaire, laissant la plupart des dépenses d'éducation dans la catégorie des dépenses non courantes. Ces années sont omises de la présentation. Les données de 2019 n'ont pas ventilé les dépenses d'éducation en sous-programmes, de sorte qu'il n'a pas été possible de ventiler avec précision les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire. Celles-ci sont donc regroupées pour 2019.

²⁹ Données recueillies lors de consultations.

Lorsque l'on analyse le budget par classification économique, les traitements et salaires du personnel représentent la grande majorité des dépenses d'éducation. Cette répartition des dépenses n'est pas inhabituelle dans d'autres pays.³⁰ En 2019,³¹ la part des traitements et salaires dans le budget de l'éducation s'élevait à 83 pour cent. Alors que la part des salaires dans le budget de l'éducation avait augmenté de manière constante entre 2010 et 2017 avec un taux de croissance moyen de 1,36 pour cent, on observe depuis un taux de croissance à la baisse de -3,09 pour cent. Les autres dépenses courantes sont restées faibles et stagnantes tout au long de la période étudiée, avec un taux moyen de 8 pour cent. Cela implique qu'il y a peu de fonds disponibles pour soutenir les coûts réguliers et opérationnels d'une école, tels que l'entretien des infrastructures (Figure 11).

Figure 11 : Dépenses du secteur de l'éducation par classification économique, 2010-19 (en milliards de dinars et en pourcentage du budget)



Source : Auteur avec les données de BOOST

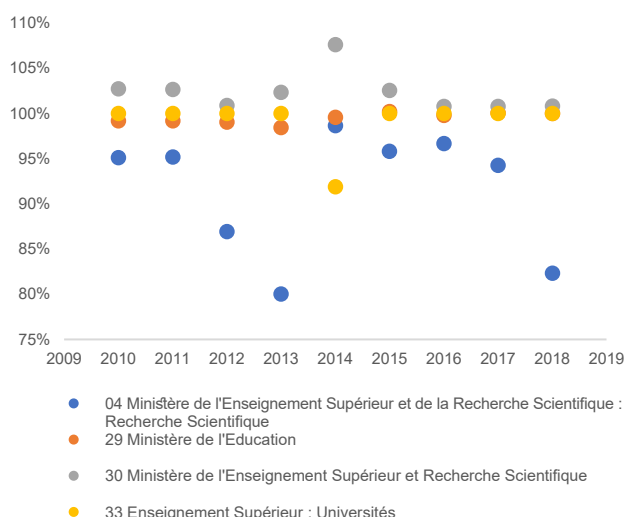
³⁰ Banque Mondiale, 2017. *Education Public Expenditure Review Guidelines*

³¹ Les données de 2020-2021 ne comportent pas la catégorisation ECON2 qui a été utilisée pour réaliser ces graphiques.

Exécution budgétaire du secteur de l'éducation

Les taux d'exécution du budget sont, dans l'ensemble, élevés pour la période 2010-2018.³² La plupart des ministères dépensent près de 100 pour cent de leur budget. Sur la période, le taux d'exécution budgétaire moyen de l'ensemble des ministères est de 98 pour cent. Le Ministère de l'Éducation, en particulier, présente un bon taux d'exécution, avec un minimum de 98 pour cent en 2013. Ceci est particulièrement important car le Ministère de l'Éducation reçoit de loin la plus grande part du budget du secteur. En revanche, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique présente de grandes fluctuations dans l'exécution de son budget, avec des taux aussi bas que 80 pour cent en 2013 et 82 pour cent en 2018, ce qui signifie que près de 20 pour cent du budget n'a pas été dépensé (Figure 12).

Figure 12 : Exécution du budget du secteur de l'éducation 2010-2018.



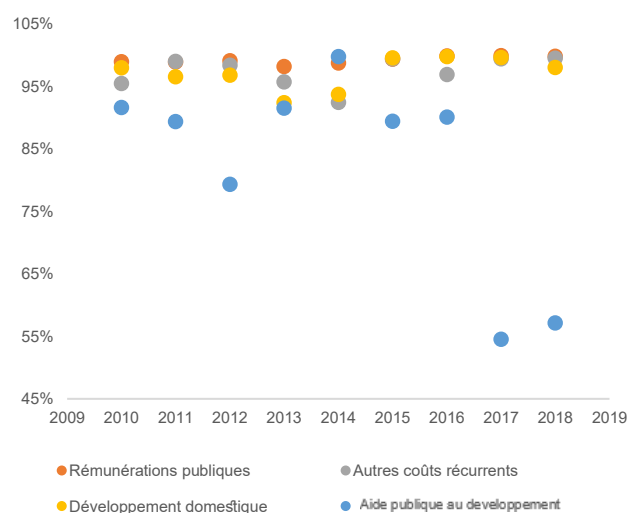
Source : Auteur avec les données de BOOST

Les taux de mise en œuvre par classification économique ont été plus variables selon la classification. Les dépenses récurrentes, y compris les salaires et traitements, ont été stables et proches de l'exécution intégrale tout au long de la dernière décennie. Les salaires et traitements ont été particulièrement stables, variant entre 99 et 100 pour cent. Cela s'explique par le fait que les salaires et traitements sont généralement les moins susceptibles d'être révisés à la baisse en cas de chocs économiques.

³² Seule la période 2010-2018 est présentée car ces données disposent des classifications ouvertes et payées nécessaires.

Les investissements, en revanche, sont beaucoup plus variables, les dépenses réelles différant sensiblement des montants budgétisés. Les taux d'exécution des investissements sur financement de l'aide publique au développement (APD) ont été assez stables entre 2011 et 2016, mais ont montré une variabilité importante en 2017 et 2018, où moins de 60 pour cent des budgets ont été exécutés. L'exécution de l'investissement financé nationalement est systématiquement, et visiblement, plus élevée que les montants budgétisés. En d'autres termes, alors que les dépenses d'investissement national sont systématiquement beaucoup plus élevées que celles prévues au budget, les dépenses d'investissement sur APD sont généralement inférieures à celles prévues au budget. Ces variations suggèrent que les montants budgétisés pour les investissements devraient être révisés pour être plus précis. Cela suggère également une identification des besoins insuffisante.

Figure 13 : Exécution du budget du secteur de l'éducation, 2010-19



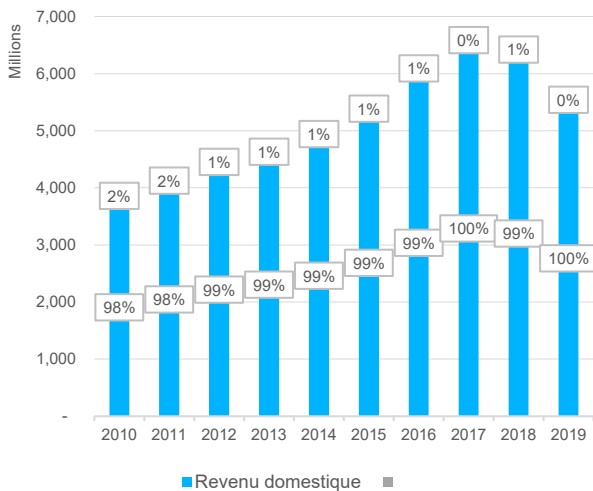
Source : Auteur avec les données de BOOST

SOURCES DE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Pour la période étudiée, les dépenses budgétaires du secteur de l'éducation proviennent presque entièrement de ressources nationales. Comme le montre la figure ci-dessous, l'APD a contribué pour un maximum de 2 pour cent aux dépenses totales d'éducation en 2011. Depuis 2012, l'APD a contribué entre 0 et 1 pour cent aux dépenses totales pour l'éducation. Cela montre que le secteur de l'éducation tunisien n'est pas dépendant du financement des donateurs extérieurs.

Figure 14 : Ressources intérieures et extérieures, 2010-2019

APD

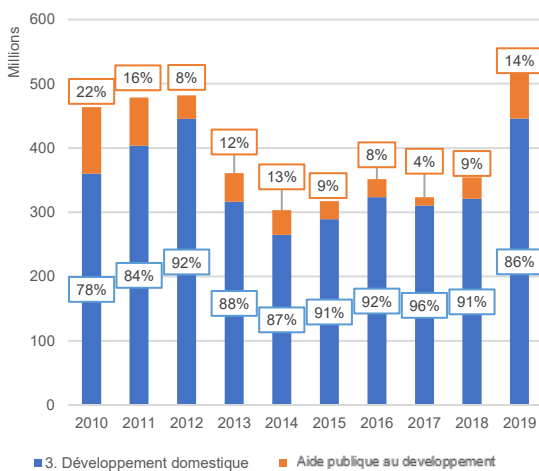


Source : Auteur avec les données de BOOST

APD

Toutes les dépenses courantes, constituées principalement des salaires et traitements, ont été financées par des ressources nationales. Cependant, certaines dépenses en capital ont été financées par des ressources extérieures (Aide Publique au Développement). Cette répartition des dépenses est typique, car les donateurs ont tendance à financer des projets d'investissement en capital, tels que la construction d'écoles. Tout au long de la période, le développement financé par des ressources extérieures a représenté en moyenne 12 pour cent du total des dépenses d'investissement dans l'éducation. Bien qu'il existe des variations annuelles, on observe une tendance à la hausse en valeurs nominales du financement national ces dernières années. Entre 2015 et 2018, l'APD a contribué en moyenne à 9 pour cent des dépenses totales d'investissement dans l'éducation.

Figure 15 : Dépenses d'investissement pour l'éducation, financées par des ressources internationales et externes (APD) en millions de DT.



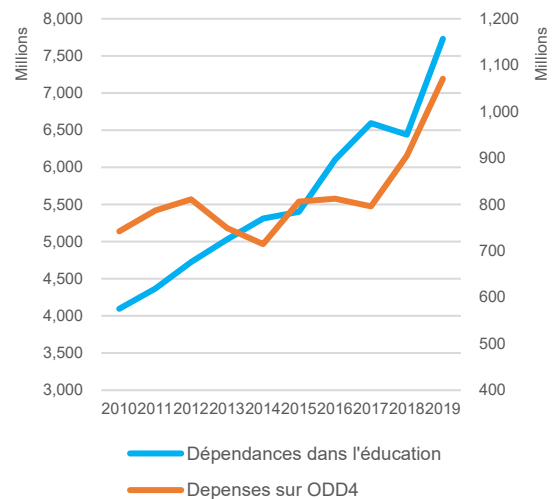
Source : Auteur avec les données de BOOST

LES DÉPENSES EN FAVEUR DES ODD

La Tunisie reconnaît l'importance d'investir dans les ODD pour stimuler le développement de son capital économique et humain. Après l'adoption des Objectifs de Développement Durable (agenda 2030) par l'Assemblée Générale de l'ONU en 2015, la Tunisie a réitéré son engagement en faveur de l'Intégration, l'Accélération et le Soutien Politique (MAPS) aux ODD en 2018 et a lancé un processus d'opérationnalisation pour leur mise en œuvre en créant une interdépendance des ODD au cœur des politiques publiques.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable, il y a l'ODD 4 : Assurer pour tous une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. La Figure 16 compare les dépenses dans le secteur de l'éducation avec les dépenses qui visent directement l'ODD 4. Comme prévu, les tendances sont similaires : plus les dépenses dans le secteur de l'éducation augmentent, plus les dépenses en faveur de l'ODD 4 augmentent. Cependant, les dépenses dans le secteur de l'éducation sont beaucoup plus importantes que les dépenses en faveur de l'ODD 4. Cela s'explique par le fait que les salaires n'ont pas été inclus dans les dépenses en faveur des ODD.

Figure 16 : Dépenses dans le secteur de l'éducation et dépenses vers l'ODD 4



Source : Auteur avec les données de BOOST



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ministère des Finances

Place du Gouvernement, La Kasbah, Tunis 1000

Tél : 71 571 888

Site web: <http://www.finances.gov.tn/>

 Ministère des Finances - Tunisie

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Immeuble Le Prestige, Bloc D, 4ème étage

Rue du Lac Windermere - 1053 - Les Berges du Lac 1

Tunis, Tunisie

Tél : +216 71 802 700 | Fax : +216 71 793 001 | Email : tunis@unicef.org

Site web : www.unicef.org.tn

 UNICEF Tunisie